

ENTREE	5.16 m²
SEJOUR / CUISINE	30.76 m²
CHAMBRE 1	12.31 m²
CHAMBRE 2	13.80 m²
CHAMBRE 3	11.89 m ²
SALLE DE BAIN	6.17 m ²
SALLE D'EAU	2.73 m²
WC 1	1.79 m²
WC 2	1.41 m²
RANGEMENT	1.47 m²
DEGAGEMENT	2.82 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	90.31 m²
BALCON 1	13.90 m²
BALCON 2	3.40 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	107.62 m²

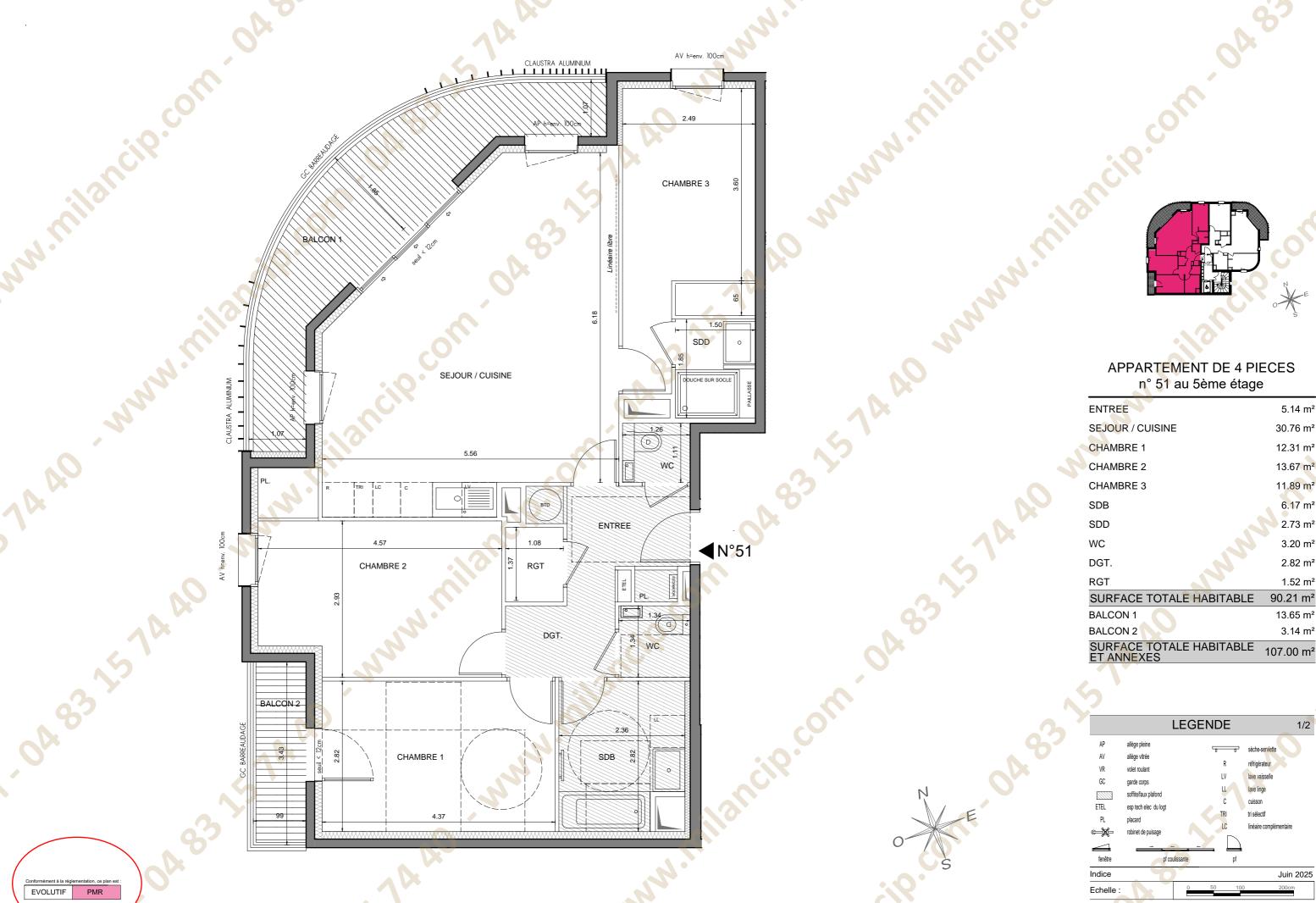
LEGENDE 1/2				
AP	allège pleine		sèche-serviette	
AV	allège vitrée	R	réfrigérateur	
VR	volet roulant	LV	lave vaisselle	
GC	garde corps	LL	lave linge	
	soffite/faux plafond	C	cuisson	
ETEL	esp tech elec du logt	TRI	tri sélectif	
PL	placard	BTD	ballon thermodynamique	
+	robinet de puisage	LC	linéaire complémentaire	
fenêtre	pf pf coulissante	pf 2 ouvrants / 1 f	pf 2 ouvrants	
Indice A	. 10		Aout 2025	
Echelle :	0	50 100	200cm	

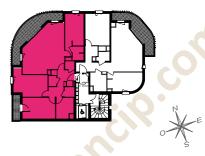




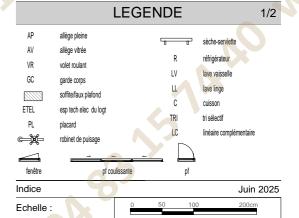
🗽 : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds ses, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »







ENTREE	5.14 m²
SEJOUR / CUISINE	30.76 m ²
CHAMBRE 1	12.31 m²
CHAMBRE 2	13.67 m ²
CHAMBRE 3	11.89 m²
SDB	6.17 m ²
SDD	2.73 m ²
WC	3.20 m ²
DGT.	2.82 m²
RGT	1.52 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	90.21 m ²
BALCON 1	13.65 m²
BALCON 2	3.14 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	107.00 m²







Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds reisombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



ARCHITECTES COTE D'AZUR